

Ecole municipale des Sports

L'Ecole Municipale des Sports (EMS) accueillera, cette année encore, près de 300 enfants.

Sous la conduite d'une équipe d'éducateurs sportifs, l'EMS propose aux enfants âgés de 3 à 12 ans, de découvrir et de s'initier à de nombreuses disciplines sportives sous forme de cycles (5 à 6 semaines) :

- initiation aux activités gymniques,
- athlétiques,
- sports collectifs (hockey, football, ...),
- sports d'opposition (judo, lutte...),
- jeux de raquettes,
- escalade...

Activités

Baby-gym (3-5 ans)

Le mercredi, de 15h à 16h et de 16h à 17h
en présence d'un parent les deux premiers mois
Gymnase de la Cité des Sports Gaston-Bussière

Eveil et initiation - Multisports (5 - 12 ans)

> 5 à 8 ans

Le mardi et vendredi de 16h45 à 17h45

> 8 à 12 ans

Le lundi et jeudi de 16h45 à 17h45

Les lieux : gymnases André-Lemarchand / Victor-Hugo / Maurice-Baquet et Jesse-Owens / Cité des sports Gaston-Bussière

Renseignements et inscriptions

Cité des Sports, stade Gaston-Bussière
34, rue Gabriel Péri
Tél. : 01 49 36 52 00

Courriel : direction_sports@ville-sevran [dot] fr

Inscriptions de début septembre à fin septembre

Permanences du mardi au vendredi, de 9h à 11h30 de 14h à 17h et le samedi, de 9h à 11h30.

Au mois d'octobre, permanences le mercredi, de 14h à 16h30 et le jeudi matin, de 9h à 11h30.

Tarifs des activités : 42,40 €

Se munir :

- du montant de la cotisation (chèque à établir à l'ordre du Trésor Public)
- d'un certificat d'aptitude au sport et du carnet de santé pour le baby-gym (obligatoire à l'inscription)
- d'un justificatif de domicile
- de deux photos identité
- d'une enveloppe timbrée à votre adresse

Pass'Sport Loisirs :

Le Pass' Sports Loisirs de la CAF est utilisable à l'école Municipale des Sports.

Il permet la prise en charge de la cotisation.

Pour plus de renseignements,
contactez le service des sports
au 01 41 52 45 60.

A lire

- [Le programme en détails](#)

[Image](#)

